RAPPORT RSE

2025



iridis
GROUPE

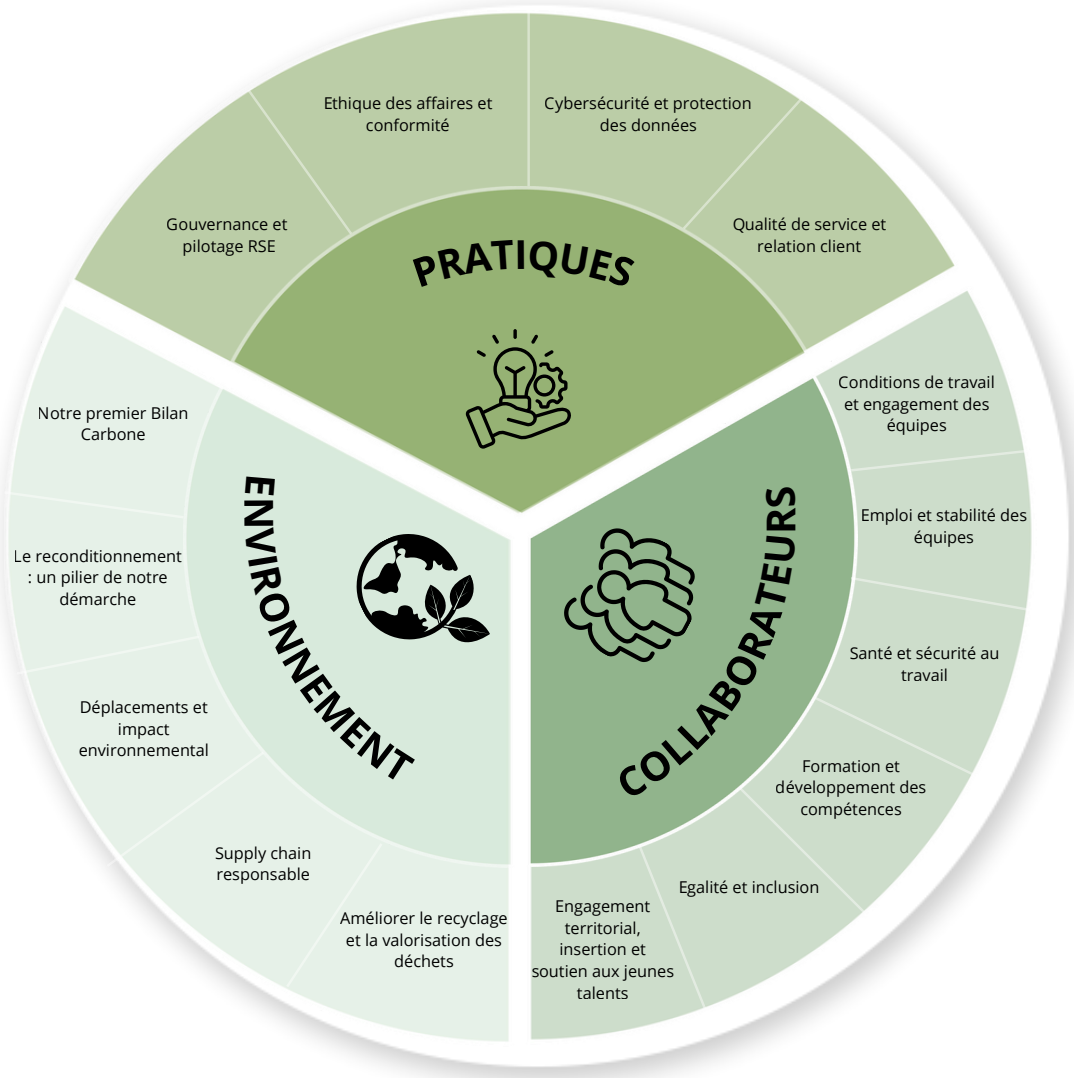
INTRODUCTION

Au sein du Groupe IRIDIS, nous accompagnons chaque jour les professionnels de la restauration et de la cuisine professionnelle dans la performance et la pérennité de leurs équipements. À travers nos activités de vente, d'installation, de maintenance et de réparation, nous contribuons à assurer la continuité d'activité de nos clients tout en favorisant une utilisation durable de leurs matériels.

Dans un contexte marqué par l'évolution des attentes sociétales, des exigences réglementaires et des enjeux environnementaux, le Groupe a souhaité franchir une nouvelle étape en structurant davantage sa démarche de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE).

L'année 2025 constitue ainsi une étape fondatrice. Elle marque le lancement d'une démarche plus formalisée, pilotée et intégrée à la stratégie du Groupe, avec l'ambition de faire de la durabilité un levier d'innovation, de développement et de compétitivité.

Ce premier rapport RSE présente les fondements de cette démarche, les actions engagées au cours de l'exercice 2025, les premiers résultats obtenus ainsi que les engagements pris pour les années à venir sur trois grands thèmes que sont nos pratiques, nos collaborateurs et notre empreinte environnementale.



I. UNE DÉMARCHE RSE FONDÉE SUR L'ADN DU GROUPE ET TOURNÉE VERS L'AVENIR

Le Groupe IRIDIS accompagne les professionnels de la restauration et de la cuisine professionnelle dans la vente, l'installation, la maintenance, la réparation et le suivi technique de leurs équipements.

Son activité repose largement sur un réseau de techniciens itinérants qui interviennent quotidiennement sur le terrain afin de garantir la continuité d'activité de ses clients. Cette proximité opérationnelle constitue l'un des fondements du Groupe : intervenir rapidement, réparer durablement et contribuer à prolonger la durée de vie des équipements.

Par la nature même de ses métiers, le Groupe s'inscrit depuis longtemps dans une logique de responsabilité et de durabilité. Privilégier la réparation au remplacement, allonger la durée d'usage des équipements, optimiser les déplacements techniques ou encore développer des solutions de reconditionnement participent directement à une démarche d'économie circulaire et de réduction de l'empreinte environnementale.

Face à l'ampleur des enjeux environnementaux et aux opportunités de développement qu'ils génèrent, le Groupe a choisi d'accélérer dès 2025 la structuration de sa démarche RSE. Convaincu que la prise en compte des enjeux de durabilité constitue désormais un levier stratégique de performance, d'innovation et de pérennité, le Groupe entend se positionner parmi les acteurs de référence de son secteur en anticipant les évolutions du marché et les attentes de ses parties prenantes afin d'en faire un facteur de différenciation et de création de valeur.

Dans cette perspective, plusieurs avancées structurantes ont été engagées au cours de l'année afin d'intégrer pleinement les enjeux environnementaux, sociaux et éthiques dans la stratégie et les pratiques internes :

- Formalisation d'un plan d'actions RSE 2026-2028 ;
- Mise en place d'indicateurs de pilotage et de suivi de la performance RSE ;
- Réalisation du premier Bilan Carbone du Groupe ;
- Renforcement et structuration de la démarche de cybersécurité.

Quelques chiffres clés sur l'année 2025 :

- Effectif moyen à 75.63 ETP
- Ancienneté moyenne : 5.62 ans
- Taux d'absentéisme à 3.5 %
- Taux de salariés formés sur l'année : 58 %
- Satisfaction client : 92.4 %
- Emissions GES : 11 206 tCO2e
- Déchets valorisés : 45.28 t
- Matériels reconditionnés (pièces et équipements) : 88



II. LES ACTIONS ENGAGÉES SUR L'ANNÉE 2025

2.1 Nos pratiques

Gouvernance et pilotage RSE

Le Groupe Iridis s'appuie sur une gouvernance structurée autour d'un Conseil de Surveillance composé de cinq membres et d'un Comité de Direction de huit membres mis en place en 2025.

L'année 2025 a été marquée par la formalisation de la stratégie RSE du Groupe, qui repose sur un plan d'actions structuré sur trois ans (2026-2028) et s'articule autour de cinq axes prioritaires :


La gouvernance


La qualité des produits et services


Le social


L'environnement


La supply chain responsable

Le pilotage de la démarche est assuré par la Responsable Juridique et RH, avec un suivi trimestriel au niveau du Comité de Direction, assurant ainsi une intégration directe dans la gouvernance.

Afin de renforcer l'appropriation des enjeux RSE à tous les niveaux de l'entreprise, le Groupe prévoit d'intégrer progressivement des critères liés au déploiement du plan d'actions dans les dispositifs de rémunération variable de certains membres du CODIR. Cette mesure vise à aligner davantage la performance économique et la performance durable du Groupe.

Par ailleurs, afin d'assurer un suivi transparent des engagements pris et de valoriser les actions réalisées, un rapport RSE sera établi chaque année. Ce document permettra de présenter les avancées réalisées, de mesurer les résultats obtenus au regard des objectifs fixés et de partager de manière transparente la performance extra-financière du Groupe avec ses parties prenantes.

Ethique des affaires et conformité

En 2025, le Groupe a formalisé un Code Éthique et de conduite des affaires. Ce document encadre la lutte contre la corruption, les conflits d'intérêts, la politique des cadeaux et invitations, la protection des intérêts du Groupe ou encore le dispositif d'alerte professionnelle.

Ces mesures ayant été mises en place en fin d'année, le Groupe ne dispose pas encore d'un recul suffisant pour en évaluer pleinement l'efficacité et le niveau d'utilisation. À ce stade, aucune alerte n'a été enregistrée ni aucun incident porté à la connaissance de l'entreprise au titre de ce dispositif.

Cybersécurité et protection des données

Le Groupe a poursuivi le renforcement de la sécurité de ses systèmes d'information et sa démarche de mise en conformité avec le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD).

A ce titre, plusieurs actions structurantes ont été déployées :

RGPD

- La création d'un registre des traitements de données à caractère personnel
- L'intégration de clauses relatives à la protection des données dans les documents contractuels
- La sensibilisation des collaborateurs au travers de la diffusion d'un guide pratique consacré aux cyberattaques et aux violations de données personnelles
- La mise en place d'une procédure interne de gestion des incidents de sécurité
- La réalisation de campagnes régulières de simulation d'attaques par phishing afin de renforcer la vigilance des collaborateurs

Les résultats de ces campagnes ont mis en évidence un **taux de compromission de 5.5 % des collaborateurs testés**. Ce résultat, bien qu'il témoigne d'un niveau global de vigilance satisfaisant, confirme la nécessité de poursuivre les actions de sensibilisation et de formation afin de renforcer la culture de cybersécurité en interne.

Par ailleurs, le Groupe a souscrit à une assurance cyber incluant un dispositif d'accompagnement spécialisé en cas d'incident ou de cyberattaque, permettant de renforcer sa capacité de réaction et de gestion de crise face à ce type d'incident.



Qualité de service et relation client

La qualité de service constitue un enjeu central pour le Groupe Iridis. Dans un marché fortement concurrentiel, la satisfaction des clients est un facteur déterminant pour préserver la confiance accordée au Groupe, renforcer son image de marque et favoriser la fidélisation. La capacité à fournir un service réactif, fiable et de qualité contribue directement à la pérennité des relations commerciales et au renouvellement des contrats.

Afin de mesurer et d'améliorer en continu la qualité de ses prestations, plusieurs actions ont été déployées au cours de l'année 2025 :

- Lancement d'enquêtes de satisfaction client à partir de mai 2025 ;
- Création de fiches de bonnes pratiques d'utilisation des équipements destinées aux clients ;
- Développement d'outils digitaux de suivi des interventions ;
- Mise en place de solutions e-tech facilitant les commandes et les demandes d'interventions grâce à l'installation de QR Codes chez les clients.

Par ailleurs, des indicateurs de suivi permettent de mesurer mensuellement la qualité des interventions menées sur le terrain et d'établir un bilan annuel. Ainsi, le Groupe a obtenu les résultats suivants sur l'année :

13 149 interventions techniques réalisées auprès de ses clients.

Une réactivité moyenne de 2.7 jours pour le traitement des demandes d'intervention.

Un taux de résolution dès la première intervention ("First Time Fix") de 96.3 % reflétant l'efficacité et l'expertise des équipes techniques.

Enfin, les enquêtes de satisfaction lancées en mai 2025 ont permis de recueillir 79 réponses depuis leur lancement jusqu'à la fin d'année. Les résultats obtenus témoignent d'un niveau élevé de satisfaction, avec **un taux global de satisfaction de 92,4 %.**

Afin de favoriser la maintenance préventive, la réparation et le réemploi, le Groupe développe progressivement un passeport produit permettant d'assurer la traçabilité des équipements tout au long de leur cycle de vie. S'appuyant sur les données enregistrées dans son logiciel interne, ce dispositif centralise l'historique des opérations de maintenance, des réparations réalisées ainsi que des composants remplacés.

En complément, des carnets d'entretien sont développés pour certains équipements stratégiques, notamment les machines C602, afin d'accompagner les utilisateurs dans le suivi de leur matériel et de contribuer à l'allongement de sa durée de vie.

Dans une logique d'amélioration continue, le Groupe prévoit à compter de 2026 de renforcer la structuration du suivi des indicateurs de satisfaction client et du traitement des réclamations. L'objectif est de disposer d'un pilotage plus fin de la qualité de service, d'améliorer encore l'expérience client et de consolider durablement la confiance accordée au Groupe IRIDIS.

2.2 Nos collaborateurs

Conditions de travail et engagement des équipes

En 2025, le Groupe IRIDIS a poursuivi le développement de dispositifs visant à améliorer la qualité de vie au travail et l'engagement des collaborateurs. Conscient qu'il s'agit d'un enjeu majeur d'attractivité et de fidélisation des talents, le Groupe déploie des actions favorisant le bien-être au travail, la reconnaissance et l'implication des équipes.

Plusieurs mesures structurantes sont en place :

- flexibilité des horaires ;
- attribution de 13 jours de RTT annuels ;
- mise en place du télétravail pour les postes compatibles ;
- primes variables sur objectifs.

Le Groupe a également renforcé la participation des collaborateurs à la vie de l'entreprise à travers la création de groupes de travail transverses associant plusieurs services pour travailler sur des projets internes. Ces démarches collaboratives ont notamment contribué à la refonte du système de primes des techniciens ainsi qu'à la construction et à la structuration du plan d'actions RSE du Groupe.

Par ailleurs, un travail important a été mené afin d'améliorer l'intégration des nouveaux collaborateurs. Cette démarche s'est traduite par la refonte du parcours d'intégration, la création d'un livret d'accueil et la mise à disposition facilitée des documents et outils internes nécessaires à la prise de poste.

Emploi et stabilité des équipes

En 2025, l'effectif moyen du Groupe s'élève à 75,63 ETP.

L'âge moyen des collaborateurs est de 41,8 ans et **l'ancienneté moyenne de 5,6 ans**, traduisant une certaine stabilité des équipes.
Le Groupe a enregistré 12 recrutements pour 11 départs, soit un **taux de turnover de 14,5 %**.

Ce taux s'explique notamment par une dynamique importante de recrutement sur l'année, plusieurs fins de périodes d'essai et une fin de contrat d'apprentissage. À titre de comparaison, le taux de turnover observé dans les secteurs du commerce et du retail est généralement estimé entre 15 % et 25 %.

Santé et sécurité au travail

Le taux d'absentéisme s'établit à 3.5 % en 2025 sur l'ensemble du Groupe.

Trois accidents du travail avec arrêt ont été recensés au cours de l'année. Ils se traduisent par **un taux de fréquence de 25,99 et un taux de gravité de 0,6**. Si le nombre d'accidents demeure limité, leur gravité relative s'explique par des durées d'arrêt relativement longues, de l'ordre de 20 jours en moyenne par accident.

À titre de comparaison, les dernières données publiées par l'Assurance Maladie pour le secteur des services, du commerce et des industries de l'alimentation (CTN D) font état d'un indice de fréquence moyen de 32,5 et d'un taux de gravité de 1,8 en 2024. Les résultats du Groupe IRIDIS se situent ainsi en deçà des moyennes sectorielles sur ces deux indicateurs, mais soulignent la nécessité de poursuivre les actions de prévention afin de réduire durablement le nombre et l'impact des accidents du travail.

La Direction veille à identifier, évaluer et maîtriser les risques professionnels en s'appuyant sur une analyse régulière des situations de travail, les retours d'expérience des équipes ainsi que la mise à jour du Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP). Celui-ci est actualisé dès qu'une nouvelle situation à risque est identifiée et, au minimum, une fois par an. Par ailleurs, tout accident ou presqu'accident fait l'objet d'une analyse formalisée visant à identifier les causes racines, définir les mesures correctives et préventives appropriées et assurer le suivi de leur mise en œuvre. Cette démarche a pour objectif de supprimer ou de réduire les risques identifiés et de prévenir la survenance d'événements similaires.

Ces résultats ont conduit le Groupe à identifier la prévention santé et sécurité comme un axe prioritaire pour 2026. Ainsi, plusieurs actions sont prévues pour agir sur cet item : le renforcement de la culture prévention avec le déploiement d'actions de sensibilisation, des ateliers santé et sécurité, des points sécurité à toutes les réunions secteur et la formalisation d'une politique santé sécurité dédiée.

Formation et développement des compétences

Le développement des compétences constitue un enjeu stratégique pour le Groupe. Dans un secteur caractérisé par l'évolution constante des équipements, l'apparition régulière de nouvelles technologies et la modernisation continue des matériels, il est essentiel que les collaborateurs, et en particulier les équipes techniques, maintiennent un haut niveau d'expertise. La formation permet ainsi d'assurer la qualité des prestations délivrées aux clients, de garantir la maîtrise des nouveaux équipements et d'accompagner les évolutions des métiers.

En 2025, le Groupe a poursuivi ses efforts en matière de développement des compétences :

- **2 531,5 heures de formation ont été dispensées ;**
- **58 % des effectifs ont bénéficié d'au moins une formation sur l'année.**

Cette dynamique de formation s'inscrit dans une démarche de développement des compétences visant à renforcer l'employabilité des collaborateurs, accompagner les évolutions techniques des métiers et soutenir les transformations de l'activité.

Le Groupe souhaite encore accentuer cette dynamique et prévoit d'augmenter progressivement le taux de formation des effectifs ayant suivi une formation sur l'année afin d'être à 100% d'ici 2028.

Le Groupe s'appuie par ailleurs sur son propre organisme de formation interne, véritable atout pour répondre aux besoins spécifiques de ses métiers. Afin de renforcer encore la qualité et la structuration de son offre de formation, une démarche de professionnalisation a été engagée avec pour objectif l'obtention de la certification Qualiopi à l'horizon 2026.

Egalité et inclusion

Les femmes représentent 23,2 % de l'effectif total. Cette proportion s'explique notamment par la forte présence de métiers techniques historiquement très masculins, les techniciens représentant plus de la moitié des effectifs. Néanmoins, le Groupe a recruté sa première technicienne en 2025, marquant une première étape vers une plus grande mixité des métiers techniques.

La représentation des femmes au sein du Comité de Direction atteint 33 %, traduisant une présence féminine au sein des instances de gouvernance.

Par ailleurs, **2,6 % des collaborateurs sont en situation de handicap** au global au sein du Groupe. Parmi les sociétés du Groupe, seule la société IRIDIS est soumise à l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés (OETH) fixée à 6 % de l'effectif. À ce titre, l'atteinte de cet objectif nécessiterait la présence de deux collaborateurs reconnus en situation de handicap, contre un actuellement.

Conscient des marges de progression existantes, le Groupe veille à favoriser l'accès à l'emploi, l'intégration et le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap, tout en poursuivant ses actions visant à renforcer la mixité au sein de ses effectifs.

Engagement territorial, insertion et soutien aux jeunes talents



Le Groupe IRIDIS contribue au développement de son écosystème en favorisant l'insertion professionnelle des jeunes, en soutenant des initiatives à impact social et en privilégiant le recours à des partenaires locaux.

L'alternance constitue un levier important de transmission des compétences. **En 2025, le Groupe comptait 6 apprentis** dans différents domaines d'activité, notamment l'informatique et le développement de solutions d'intelligence artificielle, le marketing et les métiers techniques.

Le Groupe est également engagé dans une démarche de mécénat. Depuis janvier 2024, il soutient la Fondation Sparring Capital, sous l'égide de la Fondation Agir Contre l'Exclusion (FACE), à hauteur de 10 000 € par an afin de contribuer à des actions favorisant l'inclusion sociale et l'accès à l'emploi.

Enfin, **le Groupe privilégie, lorsque cela est possible, le recours à des prestataires locaux ou français**. À titre d'exemple, les coffrets de fin d'année remis aux collaborateurs ont été réalisés avec l'entreprise Le Cadeau Français, dont les produits sont issus de producteurs français et les coffrets assemblés par des ESAT. Le repas d'entreprise de septembre 2025 a également été confié à UTOPYK78, traiteur implanté à Guyancourt.

À travers ces initiatives, le Groupe affirme sa volonté de soutenir l'emploi, l'inclusion et le développement économique des territoires dans lesquels il exerce ses activités.

2.3 Notre impact environnemental

Premier Bilan Carbone

En 2025, le Groupe a réalisé son premier Bilan Carbone couvrant l'ensemble de ses émissions directes et indirectes (Scopes 1, 2 et 3). Cette démarche a permis d'évaluer l'empreinte carbone globale du Groupe à **11 206 tonnes équivalent CO_2** et d'identifier les principaux postes d'émissions.

L'analyse met en évidence que **l'utilisation des équipements vendus constitue le principal contributeur, représentant 86 % des émissions totales, soit 9 584 tonnes équivalent CO_2**. Les achats et services représentent 7 % des émissions, tandis que les déplacements professionnels et domicile-travail des collaborateurs en représentent 4 %.

Ce diagnostic a permis de mieux comprendre les sources de ses émissions, de hiérarchiser ses enjeux environnementaux et d'identifier les principaux leviers d'action, notamment en matière d'efficacité énergétique des équipements commercialisés, de politique d'achats et d'optimisation des déplacements.

Ce premier exercice constitue une étape structurante dans la construction de la stratégie climat du Groupe et servira de référence pour le suivi des futures actions de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Sur la base de ce diagnostic, le Groupe s'est fixé une trajectoire climat visant une réduction de 10 % de ses émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030 par rapport à l'année de référence 2025. Cette ambition guidera la mise en œuvre des actions de réduction et le pilotage de la performance climatique au cours des prochaines années.





Le reconditionnement : un pilier de notre démarche

Le développement du reconditionnement des pièces et équipements de cuisine professionnelle constitue l'un des axes majeurs de la stratégie RSE du Groupe. Cette activité consiste à réparer, remettre en état ou reconstruire des équipements à l'aide de pièces d'occasion soigneusement sélectionnées et contrôlées, afin de leur offrir une seconde vie et de proposer à nos clients une solution à la fois durable, fiable et économiquement avantageuse.

Face à une demande croissante du marché pour des solutions plus responsables, le Groupe a structuré cette activité en dédiant des techniciens spécialisés au diagnostic, à la remise en état et au contrôle qualité des équipements reconditionnés. Cette expertise permet de garantir un haut niveau de performance tout en répondant aux attentes des professionnels de la restauration et des métiers de bouche.

Le reconditionnement s'inscrit pleinement dans une logique d'économie circulaire. En privilégiant la réutilisation des composants et des équipements existants, cette démarche contribue à réduire la production de déchets, à limiter l'extraction de nouvelles ressources naturelles et à diminuer l'empreinte environnementale liée à la fabrication de nouveaux matériels.

En 2025, le reconditionnement de 77 pièces détachées et de 11 équipements professionnels a permis d'éviter la fabrication d'éléments neufs équivalents. **L'impact environnemental associé est estimé à 10,7 tonnes de CO_2e évitées**, dont 1,9 tonne liée aux pièces détachées et 8,8 tonnes aux équipements reconditionnés. Nous estimons que cette démarche conduit au global à augmenter en moyenne de 5 ans la durée de vie des équipements.

Le taux de réemploi des équipements s'est établi à 1,35 %, tandis que le taux de réutilisation des pièces détachées a atteint 0,63 %. Ces indicateurs traduisent le développement progressif de l'activité de reconditionnement et de réemploi au sein du Groupe, contribuant à limiter la consommation de ressources, réduire la production de déchets et favoriser l'économie circulaire.

Le Groupe ambitionne de poursuivre le développement de cette activité au cours des prochaines années et de porter la part du chiffre d'affaires issue du reconditionnement à 5 % d'ici 2028.

Le reconditionnement incarne pleinement la manière dont le savoir-faire du Groupe contribue concrètement à la transition vers un modèle plus durable, conciliant performance économique, préservation des ressources et création de valeur pour l'ensemble de ses parties prenantes.

Déplacements et impact environnemental

L'activité du Groupe repose en grande partie sur les déplacements des techniciens itinérants, qui assurent quotidiennement les interventions et opérations de maintenance auprès des clients. À ce titre, les déplacements professionnels constituent l'un des principaux postes d'émissions de gaz à effet de serre directement liés à l'exploitation.

En 2025, les collaborateurs ont parcouru près de 1,88 million de kilomètres, générant environ 385,4 tonnes équivalent CO_2, soit une moyenne de 205 g CO_2 par kilomètre parcouru. Les dépenses de carburant se sont élevées à 243 351 euros sur l'année, représentant un coût moyen mensuel de 20 279 euros.

Conscient de l'impact environnemental de ces déplacements, le Groupe a engagé plusieurs actions visant à réduire les émissions associées à sa mobilité professionnelle :

- Sensibilisation des collaborateurs aux bonnes pratiques d'éco-conduite
- Optimisation des tournées afin de limiter les distances parcourues et les trajets inutiles
- Réduction progressive des émissions liées à la flotte automobile

Dans ce cadre, le Groupe a initié la transition de certains véhicules vers des solutions de mobilité moins émettrices. Plusieurs véhicules de fonction seront ainsi remplacés dès 2026 par des véhicules électriques, avec l'ambition d'électrifier progressivement l'ensemble de la flotte du siège social.

Concernant les véhicules utilisés par les techniciens itinérants, les contraintes opérationnelles et les distances parcourues rendent à ce stade une électrification complète difficilement compatible avec l'activité. Le Groupe a néanmoins engagé un programme de renouvellement progressif de sa flotte d'intervention, en remplaçant les transporteurs traditionnels par des véhicules de type Caddy Maxi. Plus légers et moins énergivores, ces véhicules présentent des niveaux d'émissions significativement inférieurs, compris entre 130 et 180 g CO_2/km contre 170 à 240 g CO_2/km pour les véhicules actuellement utilisés. Cette évolution contribue à réduire progressivement l'empreinte carbone des déplacements professionnels tout en maintenant la qualité de service attendue par les clients.

Grâce à l'optimisation des tournées, le Groupe se fixe pour objectif de réduire d'au moins 3% les émissions de gaz à effet de serre liées aux déplacements professionnels et à la flotte automobile à horizon 2028.

Supply chain responsable

Le Groupe a engagé une réflexion visant à structurer une démarche d'achats responsables. L'année 2025 a constitué une première étape de diagnostic et de structuration sur ce sujet, qui devra être approfondi et consolidé au cours de l'année 2026.

Plusieurs démarches ont d'ores et déjà été initiées en 2025 :

- L'établissement d'une cartographie des principaux fournisseurs afin d'identifier les risques potentiels associés à la chaîne d'approvisionnement ;
- L'identification de plusieurs leviers d'amélioration des pratiques logistiques et d'approvisionnement, tels que l'optimisation du remplissage des containers, une meilleure anticipation des commandes ou encore la réduction des commandes en urgence et des besoins ponctuels en pièces détachées.

Ces premières analyses ont permis de mieux appréhender les enjeux environnementaux, opérationnels et éthiques liés à la chaîne d'approvisionnement. Le Groupe considère toutefois que ces sujets doivent faire l'objet de travaux complémentaires à compter de 2026 afin de mieux évaluer les impacts associés aux achats, d'identifier de nouveaux leviers de réduction de l'empreinte environnementale et de renforcer la maîtrise des risques fournisseurs.

Dans cette perspective, le Groupe prévoit de faire adhérer progressivement ses fournisseurs à sa Charte Achats Responsables et Durables afin de promouvoir des exigences communes en matière sociale, environnementale et éthique. Celle-ci viendra encadrer les pratiques du Groupe et renforcer l'intégration des critères RSE dans les processus de sélection, d'évaluation et de suivi des fournisseurs.



Améliorer le recyclage et la valorisation des déchets

Le Groupe s'engage dans la valorisation et le recyclage des déchets, qu'ils soient générés sur notre site ou liés à notre activité chez nos clients.

En interne, des consignes de tri sont diffusées auprès des équipes. Trois bennes dédiées (bois, carton/papier et déchets industriels banals – DIB) sont installées au siège et collectées régulièrement par notre prestataire spécialisé GreenRecup, chargé de leur valorisation.

En 2025, ce dispositif a permis de recycler 39,16 tonnes de bois et 6,12 tonnes de carton, soit **45,28 tonnes de matières valorisées**. Les flux de déchets non valorisables ou souillés ont représenté 27,64 tonnes, comprenant des déchets industriels banals (DIB) et des refus de tri liés à l'humidité.



Pour les équipements électriques et électroniques, le Groupe adhère à l'éco-organisme Ecologic, conformément à la réglementation relative à la Responsabilité Élargie du Producteur (REP). Cette adhésion permet de financer la collecte et le traitement des équipements en fin de vie mis sur le marché. En 2025, les déclarations effectuées auprès d'Ecologic ont porté sur **84,04 tonnes d'équipements électriques et électroniques** commercialisés par le Groupe, correspondant à 1 134 équipements soumis à éco-contribution.

Les clients sont systématiquement informés des solutions de reprise et de traitement disponibles pour leurs équipements en fin de vie afin de favoriser leur recyclage dans les filières agréées. À titre d'exemple, une opération de collecte réalisée en 2025 a permis la **reprise de 36 équipements professionnels représentant 2,83 tonnes de déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE), orientés vers des filières de recyclage spécialisées.**

Par ailleurs, les déchets dangereux font l'objet d'une traçabilité renforcée au moyen de bordereaux de suivi réglementaires permettant d'assurer leur prise en charge et leur traitement dans des installations agréées. Le Groupe s’engage à maintenir la traçabilité à 100 % des déchets dangereux.

III. NOS ENGAGEMENTS 2026-2028

Les actions engagées au cours de l'année 2025 illustrent la volonté du Groupe d'intégrer progressivement les enjeux de responsabilité sociétale au cœur de son développement.

Ces avancées constituent des fondations solides, tout en mettant en évidence des axes de progrès sur lesquels le Groupe entend poursuivre ses efforts. Ainsi, au cours des prochaines années, le Groupe poursuivra le déploiement de son plan d'action RSE et des engagements pris pour la période 2026-2028 :

Nos pratiques

Gouvernance opérationnelle

- Obtenir une médaille Ecovadis à horizon 2027, afin de faire reconnaître et évaluer la maturité de sa démarche RSE ;
- Indexer une partie de la prime variable des membres du CODIR sur des objectifs liés au déploiement de la politique RSE – horizon 2027 ;

Ethique et conformité

- Garantir la diffusion et la signature du Code éthique par 100 % des salariés en 2026 et à l'ensemble des fournisseurs jugés les plus pertinents en 2027.

Cybersécurité

- Réduire le taux de compromission lors des tests phishing à moins de 5 % d'ici 2026.

Qualité de service et satisfaction clients

- Formaliser et mettre en œuvre une politique de management de la qualité conforme à la norme ISO 9001 à horizon 2027 ;
- Atteindre un taux de résolution dès la première intervention de 98 % (« First Time fix ») et un délai moyen de réactivité de 2 jours sur les interventions ;
- Etendre la transmission des fiches de bonnes pratiques à l'ensemble de nos clients grands comptes à horizon 2027.

Nos collaborateurs

Conditions et qualité de vie au travail

- Déployer le premier baromètre social en 2026 afin de mesurer l'engagement des collaborateurs et définir un plan d'action adapté aux résultats obtenus ;
- Renforcer l'engagement des collaborateurs, avec un objectif de taux de turnover volontaire inférieur à 7 % d'ici 2028.

Santé et sécurité

- Formaliser une politique santé et sécurité au travail à horizon 2026 ;
- Mettre en place des fiches prévention ainsi que des actions ou ateliers sur la sécurité au travail au cours de l'année 2026 ;
- Réduire le taux de fréquence des accidents du travail moins de 5 à horizon 2028 ;
- Contenir le taux d'absentéisme inférieur à 3 % à horizon 2028.

Développement des compétences

- Obtenir la certification Qualiopi en 2026 pour faire reconnaître la qualité de nos actions de formation ;
- Poursuivre le développement des compétences avec un objectif de 100 % des collaborateurs ayant suivi une formation chaque année à horizon 2028.

Diversité et inclusion

- Former l'équipe RH sur les enjeux de la diversité et l'inclusion à horizon 2026 ;
- Mettre en place de nouvelles méthodes de recrutement inclusives à horizon 2027 ;
- Valoriser la diversité des profils et renforcer la visibilité des femmes au sein du Groupe (vidéos pour le recrutement) à horizon 2027 ;
- Sensibiliser l'ensemble des collaborateurs aux enjeux de la diversité et de l'inclusion – Horizon 2028.

Engagement territorial et sociétal

- Maintenir une politique active de recours à l'alternance et accueillir chaque année des apprentis au sein du Groupe ;
- Poursuivre les actions de mécénat en faveur de l'insertion professionnelle ;
- Favoriser, lorsque cela est possible, le recours aux prestataires locaux, français ou issus de l'économie sociale et solidaire lors des achats et événements du Groupe.

Notre impact environnemental

Trajectoire climat

- Réduction de 10 % des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030.

Reconditionnement

- Atteindre 5 % du chiffre d'affaires issu des ventes de produits reconditionnés à horizon 2028.

Déplacements et impact environnemental

- Réduire d'au moins 3 % les émissions de gaz à effet de serre liées aux déplacements professionnels et à la flotte automobile à horizon 2028.

Supply chain responsable

- Mettre en place une Charte Achats Responsables ;
- Intégrer des critères RSE dans la sélection fournisseurs ;
- Obtenir la signature de la Charte Achats Responsables et Durables des principaux fournisseurs représentant 80 % du CA achats du Groupe à l'horizon 2027.

Ce premier rapport RSE marque le début d'un engagement inscrit dans la durée. Convaincu que la performance économique ne peut être dissociée de la performance sociale, sociétale et environnementale, le Groupe entend poursuivre ses efforts avec pragmatisme, transparence et ambition.

Nous vous donnons rendez-vous dans notre rapport RSE 2026 afin de rendre compte de l'avancement de ces engagements et de partager, en toute transparence, les résultats obtenus.

Jérémie OHNONA
Président du Groupe IRIDIS